

MAIRIE DE BAX

31310 BAX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Séance du 08 Mars 2002

OBJET : Frais de Mission

L'an deux mille deux et le huit mars à vingt et une heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRÉSENTS : BEDEL Philippe, ROSELLO José, SEPOLD Alex, DISCAZEAUX Philippe, HANNINGER Ursula, GATZLER Catherine, COT Mélanie, LOPEZ Manuel, AMESTOY Pierre.

Monsieur DISCAZEAUX Philippe a été élu Secrétaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'opportunité de prévoir un crédit au compte 6532 : frais de missions, dans le budget primitif 2002.

La nécessité, pour la commune d'être représentée dans de nombreuses assemblées départementales, impose de coûteux déplacements aux conseillers municipaux. Dans la mesure où ceux-ci ne perçoivent pas d'indemnité de fonction, il paraît juste de prévoir une ligne budgétaire pour le remboursement de ces frais.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de prendre en charge les frais de missions des conseillers municipaux ne percevant pas l'indemnité de fonction, dans le cadre du compte 6352.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Délibération certifiée exécutoire  
par le Maire de Bax publiée et  
transmise au Représentant  
de l'État le 29/03/2002

Le Maire,  
P. BEDEL